



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



20097409

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

17 AOUT 2020

Greffé
Pour le Greffier

N° d'entreprise : **0434 001 061**

Nom

(en entier) : **PROVA**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue des Morgelines 8, 5100 Naninne**

Objet de l'acte : **Démission - Décharge - Pouvoirs**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25/06/2020 :

Après délibérations, l'assemblée adopte les décisions suivantes :

1. Démission d'un administrateur

L'assemblée prend acte de la démission en qualité d'administrateur de la :

• SRL Cerfils, dont le siège social est situé à 5590 Ciney, Avenue Schlögel 115, immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0842.814.687 (RPM Liège, division Dinant), elle-même représentée par Monsieur Carl M.F. Liekens.

Cette démission prend effet à compter de ce jour.

2. Décharge

Par vote séparé, l'assemblée donne décharge complète et intégrale à tous les administrateurs, ainsi qu'aux représentants permanents des sociétés administratrices, pour le mandat exercé durant l'exercice écoulé.

3. Pouvoirs

L'assemblée donne tout pouvoir à Madame Cindy Torino, et/ou Madame Anna Müller, ou à tout collaborateur/staff de Deloitte Accountancy SCRL pour accomplir au nom et pour le compte de la Société, toutes les formalités de publication légale relative à la présente décision, et en particulier, la publication d'un extrait du présent procès-verbal aux Annexes du Moniteur Belge et la mise à jour de l'inscription à la Banque Carrefour des Entreprises et, à cette fin, pour signer tous documents, accomplir toutes démarches utiles auprès du greffe du tribunal de l'Entreprise compétent, des Guichets d'Entreprises et de la Banque Carrefour des Entreprises et, d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire à cette fin.

Mathilde Boucquiau
Mandataire

Documents déposés:

- Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 juin 2020 ;
- Attestation du déposant et copie recto-verso de sa carte d'identité.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/08/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)